

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1107

Artikel: Bilan écologique : gare aux omissions
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022175>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Restons-en aux caramels mous

«Les Nuits fauves», le film de Cyril Collard, est interdit aux moins de 18 ans révolus. Une censure qui en dit long sur l'état d'esprit qui entoure encore le sida et l'homosexualité.

(pi) Les commissions vaudoise et genevoise responsables de la fixation à dix-huit ans révolus de l'âge au-dessous duquel les jeunes ne peuvent pas voir *Les Nuits fauves*, le film de Cyril Collard, commettent une nouvelle incohérence; elle serait banale si elle ne dévoilait pas un dangereux décalage entre des adultes certes bien intentionnés, mais qui semblent quelque peu déconnectés du public concerné par leurs décisions, et des jeunes auxquels on ne parle jamais assez de sida mais qui ne peuvent voir la terrible maladie mise en scène et filmée, crûment, donc avec vérité. Une décision par ailleurs révélatrice de la perception du sida et de l'homosexualité dans une société intellectuellement tolérante mais concrètement plutôt frieuse.

Le problème sida

Ce ne sont certainement pas des raisons «classiques» qui ont motivé la décision des censeurs vaudois et genevois (qui seront probablement suivis par leurs collègues des autres cantons). Les quelques scènes d'amour et la différence d'âge entre Jean et Laura sont désormais admises, surtout depuis *L'Amant* de Jean-Jacques Annaud qui était visible à partir de quatorze ou seize ans suivant les cantons. Il y a bien une ou deux scènes un peu violentes, mais elles ne sont jamais gratuites. Enfin la bisexualité de Jean ne devrait plus poser problème: une récente votation populaire a supprimé du Code pénal le traitement spécial que la loi réservait aux homosexuels. Puisque les jeunes de seize ans, voire moins dans certaines circonstances, peuvent être tout à fait également confrontés à l'homosexualité, on voit mal pourquoi on la leur cacherait au cinéma, surtout quand elle est décrite avec si peu de complaisance. Non, ce qui a posé problème, consciemment ou non, c'est évidemment le sida: Jean est séropositif, comme Cyril Collard, qui joue le rôle et qui a écrit et réalisé le film. Mais pourquoi distribuer la bande dessinée *Jo* dans les

écoles à des adolescents et les empêcher de voir *Les Nuits fauves*? Nous l'avons déjà écrit (DP n° 1072 du 20 février 1992), *Jo* est une histoire qui convient davantage aux adultes qu'aux adolescents et c'est probablement la raison de son succès, qui est d'abord le fait de décisions d'adultes. Le film de Collard s'adresse directement aux jeunes, dans leurs langages, avec leurs codes et leurs références. Il ne travestit jamais la réalité et présente le sida pour ce qu'il est: la mort installée dans un corps, qui ne rend les gens ni meilleurs ni moins bons. Cette obsession de la vraisemblance — le film est, on s'en doute, largement autobiographique — donne lieu à quelques scènes déroutantes pour des adultes qui n'ont intégré du sida que les messages de prévention les plus simples. C'est Jean, inexcusable, qui ne dit pas à Laura qu'il est séropositif avant de faire l'amour; c'est Laura qui, une fois au courant, refuse le préservatif (précautions que l'action du film se situe en 1986). Mais le cinéma n'a pas la prétention de ne présenter que des gens raisonnables, de les classer méthodiquement et clairement, comme dans *Jo*, entre bons et méchants. La vie est aussi faite d'idéalistes («on s'aime, il ne peut rien nous arriver»), d'inconscients, de naïfs et d'imbéciles. Chacun est d'ailleurs aussi un peu tout ça. Reste que même si Jean continue de vivre à peu près normalement, qu'il est drôle et souvent gai (aurait-on préféré que soit décrit le purgatoire d'un séropositif?), le film est on ne peut plus clair: le sida est une saloperie. Plus personne n'est censé ignorer son mode de propagation ni les moyens de s'en protéger. D'ailleurs, avec le temps, Jean devient plus raisonnable puisqu'il impose la capote à Samy, son partenaire masculin.

Peut-on aimer un séropositif ?

Mais le plus dérangeant pour des adultes chargés de décider ce que peuvent voir les jeunes, c'est encore l'amour fou de Laura pour Jean. Comment peut-on aimer quelqu'un de séropositif, non pas

d'un amour niais comme dans *Jo*, mais d'un vrai amour-passion-folie ? Et en plus quelqu'un d'égoïste qui vous a peut-être contaminé ?

Le sida reste rangé au rayon des maladies honteuses et il faudra sans doute encore quelques années pour qu'un film traitant de ce virus ne devienne aussi banal qu'un film parlant de cancer. En attendant, il faudrait projeter *Les Nuits fauves* dans les écoles. Les discussions qu'il provoquerait pourraient au moins s'appuyer sur des situations parfois irrationalnelles ou irréfléchies, mais qui correspondent à la réalité. ■

BILAN ÉCOLOGIQUE

Gare aux omissions

(jd) Il y a un mois les Forces motrices bernoises (FMB) annonçaient lors d'une conférence de presse que l'électricité solaire n'était pas rentable et que son bilan écologique se révélait particulièrement négatif. Les FMB exploitent la plus importante centrale photovoltaïque du pays, au mont Soleil au-dessus de Saint-Imier. L'installation, qui a coûté 8,4 millions de francs, peut atteindre une puissance de 500 kW et sa production correspond à la consommation d'environ 200 ménages.

Pour étayer leur évaluation pessimiste, les responsables des FMB se réfèrent à une étude qu'ils ont commandée à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). L'analyse a consisté à soumettre la centrale solaire à un double bilan: bilan énergétique et bilan des émissions polluantes.

Le bilan énergétique compare l'énergie nécessaire à la construction de l'installation, ce qu'on appelle l'énergie grise (fabrication des cellules photovoltaïques, transport, montage), à l'énergie produite. Résultat: la centrale du mont Soleil doit fonctionner durant plus de six ans et demi pour compenser l'énergie grise de son installation, soit le cinquième de sa durée de vie prévue. A titre de comparaison, une centrale nucléaire amortit en une à deux années son énergie grise. Le rédacteur scientifique du *Tages-Anzeiger*, qui rend compte de ce rapport (17 novembre 1992), rappelle en quoi cette comparaison est boiteuse: l'uranium, combustible non renouvelable, doit aussi être considéré comme de l'énergie grise. On sait qu'un

La crise de l'Etat-providence

(réd) Le livre de Pierre Rosanvallon «La crise de l'Etat-providence» a été publié en 1981. Il reste d'une brûlante actualité, comme en témoigne l'extrait qui suit, et devrait stimuler la réflexion de la gauche politique et syndicale helvétique face à la crise économique et aux difficultés financières des collectivités publiques.

Avec la faillite du modèle keynésien comme mode central et unique de régulation, c'est l'idée social-démocrate ou socialiste qui se trouve interrogée dans ses fondements. C'est la principale marque de l'affaiblissement de la perspective social-démocrate: elle ne sait plus se penser que dans une optique défensive. Et il n'y a pas de retour en arrière envisageable, il n'est pas possible de restaurer l'image d'une social-démocratie mobilisatrice. Impossible d'oublier et de gommer les défiances

dont elle fait l'objet, les mutations socio-culturelles qui la mettent en porte-à-faux. N'avoir comme seul objectif que de revenir à un espace keynésien, c'est se condamner à l'échec et permettre aux forces néo-libérales de récupérer à leur seul profit l'ébranlement des formes politiques et sociales de ce compromis keynésien. Ce qui résistera le mieux dans le modèle keynésien, ce seront d'ailleurs paradoxalement ses aspects les plus négatifs. Des coalitions disparates — tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Etat — empêcheront le démantèlement de l'Etat-providence et seront relativement capables d'en maintenir l'ossature formelle dans une perspective de défense de l'emploi des fonctionnaires et de maintien des traditions réglementaires. Il n'existerait plus qu'à l'état de machinerie morte. D'un autre côté, certaines forces syndicales en position plus stratégique pourront continuer à négocier des contrats de travail dans des conditions favorables. Mais elles deviendront des sortes de puissants noyaux de corporatisme dans un rapport des forces sociales déstructuré. Si aucune alternative positive à l'Etat-providence n'est proposée par ceux qui en bénéficient le plus, nous irons vers une société bâtarde dans laquelle le renforcement des mécanismes de marché coexistera avec le maintien des formes étatistes rigides et le développement d'une corporatisation sociale partielle. Ce type de société reposera sur une addition de dualismes, engendrant à la fois des blocages et de nouvelles injustices. Il serait insupportable socialement et inefficace économiquement. L'alternative n'est donc pas entre le maintien nostalgique du modèle keynésien et le néo-libéralisme «pur», elle est pratiquement entre un modèle pseudo-libéral rigide et ce que j'appelle la *post-social-démocratie*. L'espace post-social-démocrate repose sur la réduction du rôle du modèle keynésien et sur sa combinaison avec les modes de régulation autogestionnaire et intro-social.

C'est seulement dans cette perspective qu'il est possible de définir un *compromis*

social qui produise des effets équivalant à ce que représentait le compromis social-démocrate dans le cadre de l'espace keynésien. Son objet central concerne-rait les formes du social et du politique. Il consisterait à échanger la possibilité d'une plus grande flexibilité de l'activité économique et d'une certaine débureaucratisation de l'Etat contre la reconnaissance d'une autonomie accrue des personnes et des groupes qui serait garantie par des acteurs collectifs (dont les syndicats) et des institutions. Il s'agirait d'un compromis qui reviendrait ainsi à échanger réciproquement des flexibilités et des rigidités. Les syndicats accepteraient par exemple une plus grande mobilité de la force de travail en échange d'un accroissement de leur rôle dans l'entreprise et dans la politique économique. Réduction des rigidités syndicales contre réduction des rigidités patronales; accroissement des flexibilités des organisations contre accroissement des flexibilités des individus. Il n'y a pas aujourd'hui d'autre schéma qui puisse être envisagé étant donné le rapport des forces sociales dans les sociétés industrielles. C'est un schéma de compromis, c'est-à-dire qu'il repose à la fois sur des concessions réciproques et sur un échange globalement avantageux pour les différentes parties en présence. Si ce compromis n'a pas lieu, c'est aux conditions relatives du seul patronat que se feront les baisses de rigidités et les accroissements de flexibilités. ■

Extrait de Pierre Rosanvallon, *La Crise de l'Etat-providence*, Seuil, Paris 1981.

EN BREF

Marcel Strelbel, récemment condamné par un tribunal schwyztois, avait été candidat au Conseil national en 1991, sur la liste du Parti de l'avenir. Il avait recueilli 4786 voix, ce qui signifie qu'au moins 2393 électeurs ont voté pour lui, c'est-à-dire un votant sur douze dans ce canton fondateur de l'alliance confédérale.

Les organisations progressistes de Bâle (POB), le dernier reste des POCH qui devaient prendre la relève d'une gauche à bout de souffle, sont sur le point de se dissoudre. Elles ont encore six sièges au Grand Conseil de Bâle-Ville.